

Durée

2 jours
(14h)

Date(s)

À la demande

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

Nous consulter

Public visé :

- animateurs d'ODG
- Ingénieurs qualité
- Cadres ou techniciens de filières

Objectif :

Répondre aux attentes des animateurs, responsables d'Organismes de Défense et de Gestion (ODG), responsables d'entreprises, responsables de groupements de producteurs, responsables de syndicats qui assurent les missions de gestion et d'animation d'un ODG, qu'il soit détenteur d'un ou plusieurs cahiers des charges AOC/AOP, Label Rouge, IGP, STG.



À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- Maîtriser la méthodologie, l'organisation, les outils à mettre en place pour garantir un suivi interne efficace et fonctionnel
- Assurer les missions d'un ODG avec pertinence tout en valorisant son propre savoir-faire et ses connaissances

Cette formation intègre les attentes de l'INAO (Guides du demandeur), des Organismes Certificateurs (Plans de contrôle), et répond aux exigences de la Norme ISO/CEO 17 065.

Programme :

1. Processus de certification et les différents acteurs associés

- Présentation des différents SIQO
- Rappel et définitions
- Logigramme du processus de certification 2015
- Acteurs de la certification (ODG, OC, INAO, COFRAC, opérateurs, services de l'état...) et répartition des rôles
- Prise en compte des textes réglementaires : Code rural + Code de la consommation + norme ISO/CEI

2. Rôles et missions de l'ODG

- Obligations de l'ODG selon les textes réglementaires
- Traduction de ces obligations au sein du système documentaire qualité de l'ODG
- Définir une organisation adaptée à la filière et à la démarche
- Découvrir la méthodologie et les outils liés
- Mettre en œuvre et évaluer l'efficacité du système mis en place par l'ODG
- Communiquer sur la démarche

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

- Apprentissage de la méthodologie et des outils de gestion par des exercices réalistes en groupe
- Explication et mise en situation à l'aide d'études de cas, adaptées aux filières représentées
- Remise d'un dossier technique
- Échanges d'expérience entre les participants

Effectifs :

Mini : 5 personnes

Maxi : 10 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.

